



BARÈME D'HONORAIRES

MAISONS, APPARTEMENTS, TERRAINS & AUTRE

- De 1€ à 70 000 € : Forfait 7000€
- De 70 001€ à 80 000 € : 10 %
- De 80 001 € à 120 000 € : 9 %
- De 120 001 € à 190 000 € : 8 %
- De 190 001 € à 250 000 € : 7 %
- De 250 001 € à 400 000 € : 6 %
- De 400 001 € à 1 000 000 € : 5 %
- Au-dessus de 1 000 001 € : 4 %

IMMOBILIER COMMERCIAL

- Vente de murs commerciaux : 10%
- Vente aux professionnels :10%
- Honoraires minimum : 7000 €



Adhérent
PREMIER SYNDICAT
FRANÇAIS DE L'IMMOBILIER
DEPUIS 1963

En cas d'inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consentie par le mandant.

Le barème d'honoraires ne peut pas être dépassé sous peine de sanctions pénales.
Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%.

Honoraire en charge vendeur sauf stipulation contraire du mandat.
Barème d'honoraire Maximum.

SAS Global Immobilier - SAS au capital de 1000 € - Siège social : Bt A imm Solarex Bd Ventadourio 13300 Salon de Provence
SIRET : 821 270 527 - Code APE : 6831Z - N° TVA Intra : FR50 821270527 Carte professionnelle : n° 13102016000010921
délivrée par : CCI Marseille Provence Non détention de fonds. Contact : contact@globalimmobilier.immo